Charte d'utilisation de Twitter en SVT

Au début de l'année scolaire, signent cette charte, les élèves et leurs responsables légaux de la classe de ……..... , et les enseignants concernés. Cette signature a valeur ***d'engagement quant au respect des règles d'utilisation****.*
Le compte Twitter et son utilisation sont sous la responsabilité de l'élève et de ses responsables légaux*. Le non respect de cette charte engage la responsabilité du contrevenant et conduira à des sanctions disciplinaires prévues au règlement intérieur du lycée.*

Je m'engage lorsque j'utilise Twitter pour mon travail scolaire en SVT à respecter les règles suivantes:
1. J'utilise Twitter selon les consignes énoncées par le professeur.
2. Je ne donne aucune information personnelle comme mon numéro de portable, mon adresse.
3. Dans le cadre du travail en SVT avec Twitter, je n'ai pas l'autorisation de diffuser des photos d'autres personnes (élèves, enseignants, autres membres du lycée).
4. Lors de l'utilisation de Twitter, je m'engage à utiliser des règles de communication (langue, expression) témoignant du respect de mes interlocuteurs.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Un compte twitter commun aux classes de TS du lycée (@FloraTS2015) a été créé par les enseignantes de ce niveau. Vous devrez vous abonner à ce compte à partir de votre propre compte twitter.